

# start RSE

**Vous avez un projet dans l'un des domaines  
de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ?**

L'Eurométropole de Strasbourg **investit** à vos côtés et **soutient** la **transition responsable** des entreprises et associations du territoire de moins de 50 salariés.

**Le dispositif START-RSE vise à :**

- ▮ **apporter une réponse pragmatique et simple** pour aider les petites entreprises et associations des 33 communes de l'Eurométropole à engager une démarche RSE.
- ▮ **sécuriser le premier pas** grâce à l'accompagnement d'experts des différents domaines et un soutien financier au premier projet structurant issu du diagnostic.

## Pour quel type de projet ?

Le dispositif START-RSE (**S**outien aux **T**rAnsitions **R**esponsables du **T**erritoire) aide les petites entreprises et associations du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg à intégrer la prise en compte des enjeux de développement durable dans leurs plans d'action.

Les actions engagées dans le cadre du dispositif START-RSE doivent s'inscrire dans les objectifs du **Pacte pour une économie locale durable** qui vise à promouvoir une vision de l'entreprise de demain comme entreprise durable et empathique. Les TPE-PME comme les associations sont appelées à s'inscrire pleinement dans cet avenir en s'engageant dans un projet concret dans l'un des domaines de la RSE :

- ▮ **Réductions d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre** : investissement pour réduire les consommations d'énergie, équipement pour la réduction d'eau dans le process de fabrication, réalisation d'un bilan carbone...
- ▮ **Mobilité douce** : construction d'abri à vélos, installation de bornes de recharge pour voitures électriques, accompagnement dans la mise en place d'un plan de mobilité d'entreprise...
- ▮ **Formation des équipes** : lutte contre le harcèlement, formation à l'inclusion et la diversité, formation aux enjeux climatiques...
- ▮ **Conseil et accompagnement** : éco-conception d'un produit, définition d'une charte d'achats responsables...

## Comment ça fonctionne ?

Grâce au dispositif START-RSE, les entreprises et associations concernées peuvent bénéficier des prestations suivantes :

- ▮ **Un diagnostic** de leur situation vis-à-vis des domaines de la RSE
- ▮ **Des conseils d'experts** issus de structures professionnelles partenaires du dispositif
- ▮ **Des recommandations sur leurs besoins** : formation, outils, recrutement...
- ▮ **Un accompagnement** par le référent local durant 1 an
- ▮ **La mise en relation avec les autres acteurs locaux**
- ▮ **Une aide financière** de l'Eurométropole de Strasbourg pour se lancer dans une première action, à hauteur de 50 % (plafonné à 1500 euros)

## Conditions d'éligibilité ?

- ▮ **Effectif de moins de 50 salariés**
- ▮ **Siège et établissement bénéficiaire dans l'Eurométropole de Strasbourg**
- ▮ **Tous secteurs d'activités**

## Comment procéder ?

Pour candidater, les entreprises et associations intéressées contactent la **Direction du développement économique et de l'attractivité** de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg via le **formulaire en cochant la mention « accompagnement à la RSE »**.